

Donner à Extinction Rebellion

Merci pour votre intérêt pour notre mouvement.

Extinction Rebellion

Extinction Rebellion (XR) est le mouvement de désobéissance civile non violente. Extinction Rebellion France étant un mouvement et non une association, nous ne pouvons collecter des dons directement, ni faire certaines choses (louer des salles etc).

Alerte Planète et HelloAsso

Pour cela, l'association Alerte Planète nous aide. C'est une association à but non lucratif, a-partisane, non-violente, horizontale, ayant pour but la préservation du climat et de la biodiversité. Elle met à disposition d'XR ses outils de collecte et de gestion des fonds. Elle est ainsi notre plus gros financeur grâce aux dons de milliers de personnes via les différentes cagnottes [HelloAsso](#) dont [celle présente sur notre site web](#).

OpenCollective et All for Climate

Pour procéder aux remboursements de nos dépenses et suivre les comptes de chaque entité d'Extinction Rebellion (groupes locaux, structure nationale, etc), il fallait un outil de gestion. C'est là qu'intervient [Open Collective](#). C'est comme un grand coffre fort en ligne, avec plein de petits espaces dedans. C'est très facile d'y procéder à des remboursements de dépenses et d'avoir une transparence importante sur ces dernières. Et comme on n'est pas expert.e sur ces questions, on s'appuie sur [une association spécialisée \(ou hôte fiscal\) : "All For Climate"](#). Cette dernière gère tout plein de ces "coffres", elle sait par cœur comment ça fonctionne.

Où faire un don ?

Pour faire un don à Extinction Rebellion France, passez par ce HelloAsso:

<https://www.helloasso.com/associations/alerte-planete/formulaires/1>.

Vous pouvez aussi trouver une cagnotte HelloAsso d'un groupe spécifique d'Extinction Rebellion via [le moteur de recherche d'HelloAsso](#).

NB: Il est possible de faire des dons via OpenCollective mais on préfère privilégier HelloAsso.

J'ai fait un don, puis-je bénéficier d'une réduction d'impôt ?

Malgré ses demandes et appel en justice, Alerte Planète n'a pas été reconnue d'utilité publique (certains.es diront qu'on dérange un peu trop). **Les dons à Alerte Planète (que ça soit via HelloAsso ou**

OpenCollective) ne peuvent donc bénéficier d'une réduction d'impôt. Il n'y a donc pas de reçus fiscaux délivrés.

Je souhaite faire un legs, comment m'y prendre ?

Alerte Planète peut recevoir des legs. Cependant, sachant qu'Alerte Planète n'est pas reconnue d'intérêt général, elle a une fiscalité désavantageuse sur les legs. Cependant, étant plein de ressources, nous avons trouvé une solution. Alerte Planète et l'association Non-violence XXI ont signé en février 2026 une convention de partenariat-legs qui **permet de collecter des legs de manière exonérée**.

Pour nous faire bénéficier de votre leg, voici la formulation de la dénomination que nous vous proposons d'utiliser: « Je souhaite léger au fonds de dotation pour une culture de non-violence, créé par l'association Non-violence XXI, dont le siège social est situé 47 avenue Pasteur, 93100 Montreuil. Je souhaite que ce legs contribue aux actions menées au bénéfice de l'association Alerte Planète, 5 B rue du Louvre, 75001 Paris. ».

Dans tous les cas, vous pouvez nous contacter: financesxr@pm.me.

Nous contacter

Vous pouvez contacter le petit groupe qui s'occupe des finances d'Extinction Rebellion France, via l'email financesxr@pm.me.

Nb: Nous sommes un mouvement 100% bénévole d'où nos temps de réponse parfois longs. N'hésitez pas à nous relancer.

Révision #11

Créé 18 avril 2026 17:43:20 par rozo

Mis à jour 26 mai 2026 06:49:15 par rozo